



Déclarations et Discours

N° 75/9

LES POLITIQUES GÉNÉRALES DE L'AGENCE CANADIENNE DE DÉVELOPPEMENT INTERNATIONAL

Déclaration faite devant le Comité permanent des affaires extérieures et de la défense de la Chambre des communes, par le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Allan J. MacEachen, le 10 avril 1975.

Vous vous souviendrez que, le 11 mars, j'ai déclaré que le Gouvernement souhaitait mettre un accent nouveau sur les relations du Canada avec les pays en voie de développement. Je me félicite donc de l'occasion qui m'est offerte aujourd'hui de discuter avec les membres du Comité des politiques générales de l'Agence canadienne de développement international.

Peut-être est-il à propos que 1975 soit l'année où le ministre responsable de l'ACDI, pour la première fois à ma connaissance, fasse sur cette agence un exposé distinct des autres aspects des relations extérieures du Canada qui relèvent de mon autorité en tant que secrétaire d'État aux Affaires extérieures. En effet, vous n'ignorez sans doute pas que, dans le domaine du développement international, l'année 1975 sera d'une importance capitale.

C'est l'année où, lors de la septième session spéciale de l'Assemblée générale des Nations Unies prévue pour l'automne, les revendications de plus en plus pressantes des pays en voie de développement en faveur d'un système économique mondial plus équitable atteindront peut-être un stade crucial. C'est l'année où pays en voie de développement et nations industrialisées doivent chercher sérieusement à adapter, sinon à concilier, leurs intérêts économiques parfois divergents et éviter une confrontation planétaire qui serait non seulement stérile mais dangereuse. C'est l'année où les pays du tiers-monde les plus pauvres semblent être pris inexorablement dans le double étau de l'inflation des prix des matières premières et de la récession mondiale, à une époque où des problèmes économiques intérieurs ont amené de nombreux donateurs occidentaux à réduire leurs apports d'aide au développement.

1975 est également l'année où le Gouvernement du Canada, face à cette évolution mondiale, a entrepris une révision de toute la gamme de nos relations économiques avec les pays en voie de développement. Je compte d'ailleurs annoncer sous peu, une fois qu'elles auront été examinées et approuvées par le Cabinet, les